

Conférence

« Liberté, j'écris ton nom... »*

*La privation de liberté : approche philosophique,
juridique et clinique.*

Jeudi 1^{er} décembre 2011

Amphithéâtre de la CMME

Centre hospitalier Sainte-Anne
Pôle formation

1, rue Cabanis - 75674 PARIS Cedex 14
Métro : Glacière (ligne 6) - RER B (Denfert-Rochereau)

* Paul Eluard - Liberté - 1941



Renseignements : pole-formation@ch-sainte-anne.fr

Tél : 01.45.65.71.64 - Fax : 01.45.65.73.58

**Conférence « Liberté, j'écris ton nom... » - La privation de liberté.
Jeudi 1^{er} décembre 2011**

08h30 à 09h00 Accueil - café
09h00 à 09h30 Allocution introductive de Jean-Luc CHASSANIOL - Directeur du CHSA

Modérateur de la matinée : Anne LADAGNOUS - CHSA

09h30 à 10h15 **La réforme de la loi de 1990 : recul ou révolution ?**
Marie-Noelle VACHERON - Psychiatre, chef de service
Centre hospitalier Sainte-Anne

La loi 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge remplace la loi du 27 juin 1990 relative aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation.

Ce nouveau texte est issu d'une double contrainte : sécurité du patient et de la société, respect des droits des patients, ce qui rend son application complexe sur le terrain.

10h15 à 11h 00 **Faut-il nous forcer à être libre ?**
Bertrand QUENTIN - Philosophe - Maître de conférences
Paris-Est Marne la Vallée

Il est paradoxal de lier l'idée de liberté à l'idée de contrainte. Et pourtant, nous avons tous eu besoin de passer par les injonctions de nos parents avant de pouvoir battre de nos propres ailes. Il s'agira ici de voir jusqu'où le modèle éducatif peut aller et à partir de quels critères nous pouvons accepter certaines contraintes et en refuser d'autres.

11h00 à 12h00 Débat

13h30 à 14h00 Accueil - café

Modérateur de l'après-midi : Izabel MABIT - CHSA

14h00 à 14h45 **Le contrôleur général des lieux de privation de liberté.**
Jean-Marie DELARUE (ou son représentant)

Dans le cadre de sa mission, le contrôleur général s'attache en particulier aux conditions de détention, de rétention ou d'hospitalisation mais aussi aux conditions de travail des personnels et des différents intervenants, en ce qu'elles impactent nécessairement le fonctionnement de l'établissement et la nature des relations avec les personnes privées de liberté.

14h45 à 15h30 **Le secret médical : un gardien de l'être**
Anne LECU - Médecin, philosophe
Maison d'arrêt des femmes de Fleury Mérogis

Quand le patient est privé de liberté, la dimension objective du soin (l'expertise) risque de prendre trop de place. La garde du secret médical est le rempart qui préserve l'inconnaissable, le mystère de l'autre homme, ce qui échappe. C'est pourquoi il est tentant de le malmener.

15h30 à 16h30 Débat
16h30 Clôture

Bulletin d'inscription à retourner à :

Pôle Formation
Centre hospitalier Sainte-Anne
1, rue Cabanis - 75674 PARIS Cedex 14

**Conférence « Liberté, j'écris ton nom... » - La privation de liberté.
Jeudi 1^{er} décembre 2011**

Nom.....
Prénom.....
Adresse personnelle.....
Code postal..... Ville.....
E-mail personnel
E-mail professionnel
Nom et adresse de l'établissement employeur :
.....
Fonction.....
Téléphone de l'établissement.....

- Inscription pour la journée : 80 €
- Inscription pour la matinée : 45 €
- Inscription pour l'après-midi : 45 €
- Prise en charge individuelle
Règlement par chèque à l'ordre de la Trésorerie Principale de Paris
- Prise en charge financière au titre de la formation continue avec accord du directeur de l'établissement (n° d'agrément : 11 75 34 103 75)

Date :

Signature du directeur
et cachet de l'établissement

Pour les agents du CHSA, inscription gratuite auprès de la formation continue